

2019

RAPPORT

DÉVELOPPEMENT DURABLE



CANNES
PAYS DE
LÉRINS

PRÉAMBULE

Particulièrement engagée en faveur du développement durable, l'agglomération Cannes Lérins a poursuivi et intensifié, en 2019, les actions menées pour améliorer la qualité de vie des usagers, intensifier l'action du territoire dans la lutte contre le changement climatique, lutter contre les inondations et protéger son patrimoine naturel exceptionnel.

Répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs, c'est, pourrait-on dire, l'art de conjuguer et de concilier croissance économique, impact écologique et impact social. Selon le dernier rapport du GIEC, 50% à 70% des leviers d'action contre le dérèglement climatique se situent au niveau local.

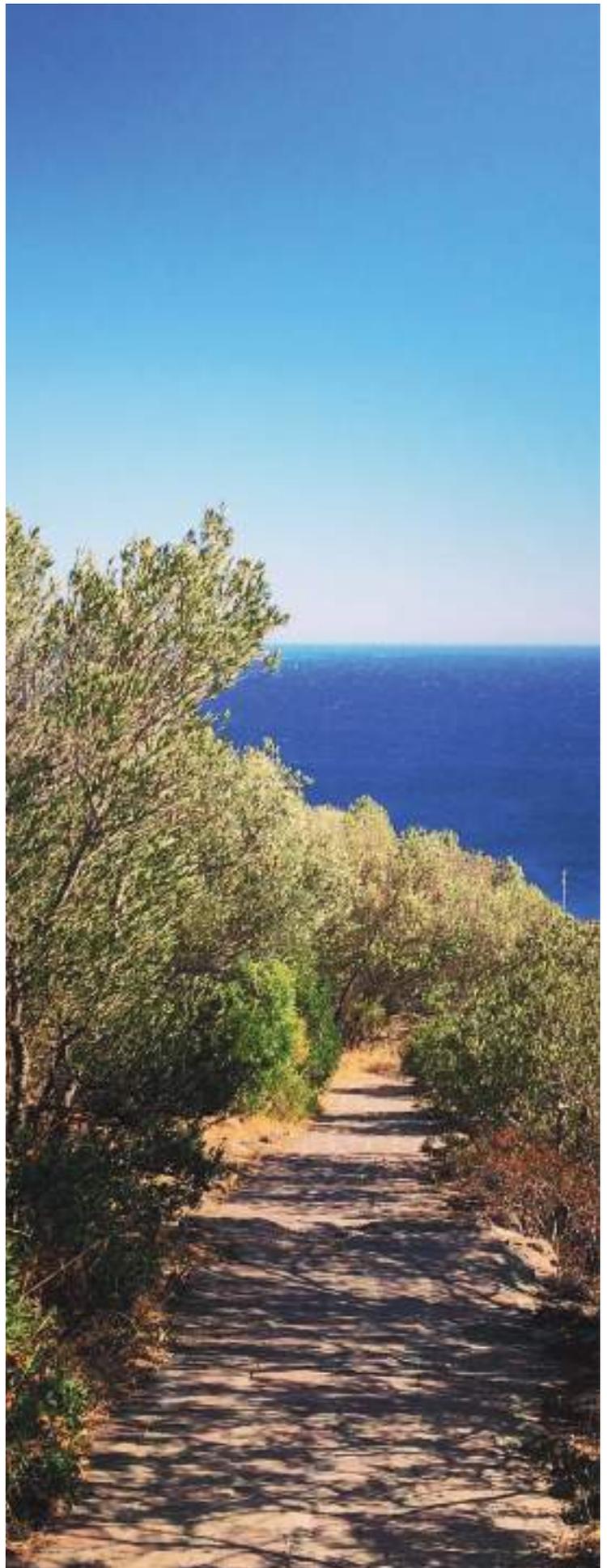
Dès lors, l'implication et l'engagement des collectivités territoriales, leur capacité à innover, à impulser des actions au plus près des citoyens, constituent un maillon indispensable pour relever efficacement les défis de notre temps.

C'est pourquoi Cannes Lérins agit concrètement. Ainsi, en 2019, elle a été lauréate des Trophées Climat Energie décernés par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes afin de saluer ses actions volontaristes en faveur du Développement durable.

Au titre de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement, l'Agglomération est tenue de produire un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable, détaillant l'ensemble des actions menées durant l'année écoulée, au titre de :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce nouveau rapport doit donc permettre de disposer d'une vision à la fois fine et globale de la politique ambitieuse et dynamique portée par l'exécutif communautaire en faveur du Développement durable de notre territoire depuis le début de l'année 2019.



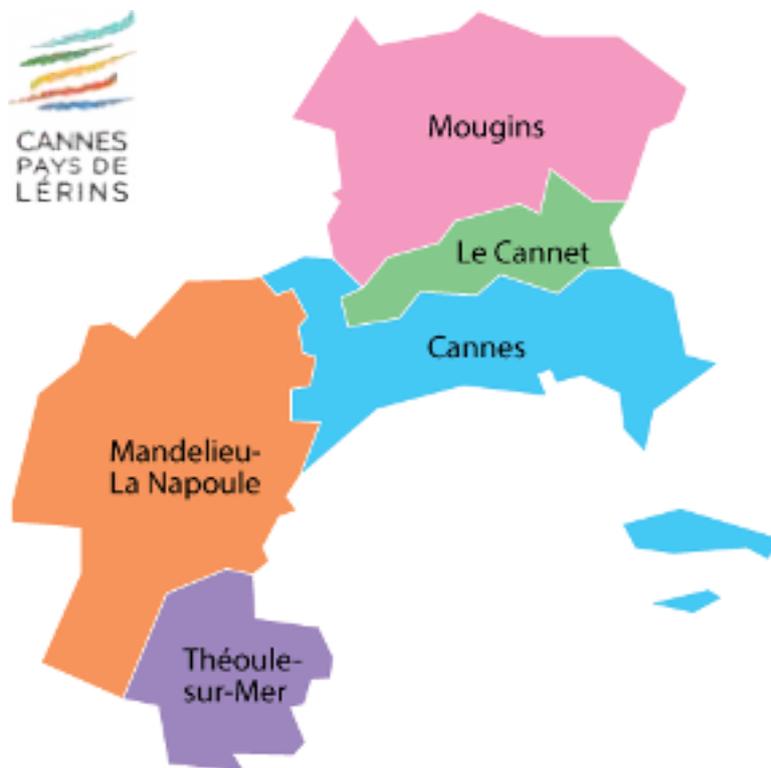


SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
CANNES LÉRINS AUJOURD'HUI	6
COMPÉTENCES	7
CANNES LÉRINS, LAURÉATE DES TROPHÉES CLIMAT-ÉNERGIE !	8
INTENSIFIER L'ACTION DU TERRITOIRE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	9
Diversifier l'offre de transport et généraliser les mobilités douces	9
Des nouvelles navettes 100% électriques	9
PALM BUS : vers un transport propre et décarboné	10
Navette maritime Cannes/Théoule-sur-Mer	10
Infrastructures de Recharges pour Véhicules Électriques : un réseau en pleine expansion	10
BIODIVERSITÉ : UN TERRITOIRE ENGAGÉ	11
Un nouvel élan : la création du Parc Maritime Estérel Théoule	11
Une Agglomération résolument pour la protection des mammifères marins avec la Charte PÉLAGOS	11
Préservation de l'environnement et du milieu marin de la Baie de Cannes	12
LE CYCLE DE L'EAU : ACTION, PRÉVENTION, GESTION	13
Efficacité et cohérence : les actions du Programme d'actions de prévention des inondations	13
Informier et prévenir : des outils adaptés au grand public sur le risque inondation	13
Sécuriser les vallons et cours d'eau au quotidien	15
L'entretien des vallons	15
Un meilleur service au meilleur coût : le service public d'assainissement	16
Un nouveau contrat pour la gestion des eaux pluviales	16
LES DÉCHETS : INNOVATION ET PERFORMANCE	17
Création d'un service communautaire pour la collecte et le traitement des déchets	17
Conteneurs enterrés à compaction : une 1 ^{ère} en France !	17
Théoule-sur-Mer : en route pour le tri !	17
Des outils performants pour une meilleure collecte	18
Rénovation de la déchèterie du Cannel	18
Déchets : une population formée et engagée	19
COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ : PORTER LA DYNAMIQUE DE TOUS VERS CHACUN	24
L'Agglomération au service des quartiers	24
Rénovation urbaine et innovation numérique : des projets construits avec les habitants	24
L'Agglomération engagée aux côtés des entreprises et des demandeurs d'emploi	25
Des partenariats solides et une dynamisation en faveur de l'emploi	25
Les actions en faveur de l'entrepreneuriat	27
Tisser les solidarités entre territoires grâce au SCoT Ouest	28
Un logement abordable et accessible pour tous : le Programme Local de l'Habitat intercommunal	29
CANNES LÉRINS ENGAGÉE AU SERVICE DE SES HABITANTS	29
Lutte contre la fraude et les incivilités : en sécurité dans les transports PALM BUS	29
Lutte contre la pollution sonore	29
Amélioration de la qualité de l'air	30
DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES	30
Conforter et développer les filières agricoles du territoire	30

CANNES LÉRINS AUJOURD'HUI

L'Agglomération Cannes Lérins est aujourd'hui la 2^{ème} communauté d'Agglomération la plus peuplée des Alpes-Maritimes.



Carte d'identité

Nom : Agglomération Cannes Lérins

Adresse siège administratif : Aéroport Cannes-Mandelieu, 277 avenue Francis Tonner, Hangar 16, Bâtiment A, 06150 CANNES LA BOCCA

Téléphone : 04 89 82 27 00 / Fax : 04 89 82 27 20

E-mail : contact@cannespaysdelerins.fr

Site internet : cannespaysdelerins.fr

Date de création : 1^{er} janvier 2014

Situation : Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur / Département des Alpes-Maritimes

Superficie : 95 km²

Population : 160 557 habitants (2017)



COMPÉTENCES

→ 2014

Compétences obligatoires

- Développement Économique : Animation et structuration du Pôle d'Excellence Nautisme.
- Aménagement de l'espace communautaire : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), schéma de secteur et Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).
- Transports publics : régie des transports publics PALM BUS.
- Équilibre social de l'habitat : Programme Local de l'Habitat (PLH) et réserves foncières.

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :
 - > Lutte contre la pollution de l'air et du bruit ;
 - > Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
 - > Traitement des déchets et gestion des déchetteries.

→ 2015

Compétences obligatoires

- Politique de la Ville :
 - > Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville ;
 - > Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.
- Développement Économique :
 - > Accompagnement à l'emploi : Maisons de l'Économie et de l'Emploi à Mandelieu-La Napoule et Mougins.

→ 2016

Mutualisation

Création des services communs de Cannes Lérins : Systèmes d'information et des télécommunications, Systèmes d'Information Géographique (SIG), Habitat / Logement, Aménagement du Territoire et Routage.

Compétences obligatoires

- Développement Économique :
 - > Zones d'activités : Cannes-Roubine et Ferrandou à Mougins ;
 - > Accompagnement des entreprises de la filière du nautisme.
- Équilibre social de l'habitat :
 - > Actions et aides financières en faveur du logement social et à destination des personnes défavorisées ;
 - > Action d'amélioration du parc immobilier bâti.

Compétences optionnelles

- Voirie et parcs de stationnement en lien avec le BHNS (parking relais) ;
- Équipements culturels et sportifs : centre aquatique du Grand Bleu à Cannes.

Compétences facultatives

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et grand cycle de l'eau ;
- Création, aménagement, gestion et promotion du Parc Marin de Cannes Lérins à Théoule-sur-Mer ;
- Soutien à l'organisation des circuits natures pédestres et VTT reliant plusieurs communes membres ;
- Organisation de nouvelles manifestations et d'actions culturelles et sportives ;
- Promotion des activités du Syndicat Mixte du centre éducatif et culturel des Campelières à Mougins.

→ 2017

Mutualisation

Création d'un service commun communication et relations publiques avec la ville de Théoule-sur-Mer et avec le SICASIL. Création des services communs : "Moyens Généraux", "Finances", "Travaux" et "Cycles de l'eau" entre l'Agglomération Cannes Lérins et le SICASIL.

Compétences obligatoires

- Développement Économique :
 - > Intégration de l'ensemble de la compétence (zones d'activités et actions du développement économique) ;

- Promotion du tourisme ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Rattachement de l'Office Public de l'Habitat (O.P.H.) Cannes et Rive Droite du Var.

Compétences optionnelles

- Assainissement des eaux usées et des eaux pluviales ;
- Mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE).

Compétences facultatives

- Collecte des encombrants et des dépôts sauvages ;
- Contribution obligatoire au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

→ 2018

Compétences facultatives

- Création, aménagement et gestion de réseaux d'eau brute à partir des eaux usées traitées de la station d'épuration Aquaviva ;
- Gestion des réseaux publics d'irrigation de la Basse Vallée de la Siagne dont le Canal du Béal depuis l'ouvrage de captage jusqu'à son exutoire en mer ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains sur les quartiers frayère, Bastide Rouge, Roubine et leurs zones contigües.

→ 2019

Compétences obligatoires

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Eau
- Assainissement des eaux usées (incluant les eaux pluviales).



CANNES LÉRINS, LAURÉATE DES TROPHÉES CLIMAT-ÉNERGIE !

Cette année encore, le Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de son Plan Climat Énergie, a renouvelé le 17 janvier 2020 sa traditionnelle remise des « Trophées Climat-Énergie du 06 ». Elle récompense les acteurs les plus actifs en matière d'innovation technologique et énergétique. Ces trophées ont pour objectif de valoriser les collectivités, organismes publics, entreprises, associations engagées dans la réduction des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables, les modes de transports propres, la construction durable ou encore la préservation de la biodiversité.



A cette occasion, Charles-Ange GINESY, Président du Département des Alpes-Maritimes, a remis le trophée développement durable à l'Agglomération Cannes Lérins pour l'ensemble des actions conduites par l'intercommunalité sous l'impulsion de son Président, David LISNARD. Le prix a plus particulièrement récompensé l'amélioration du réseau de points d'apport volontaire de verre par sa densification, et sa modernisation avec de nouveaux compacteurs à déchets.

Jérôme VIAUD, Président du pôle métropolitain CAP AZUR - qui regroupe les Communautés d'Agglomération de Cannes Lérins, Sophia-Antipolis et Pays de Grasse ainsi que la Communauté de Communes des Alpes d'Azur - a reçu le trophée Transport pour l'ensemble des actions conduites et plus particulièrement le service WiiiZ. Ce service de bornes de recharge pour véhicules électriques favorise la mobilité durable en proposant un maillage pertinent.



INTENSIFIER L'ACTION DU TERRITOIRE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Diversifier l'offre de transport et généraliser les mobilités douces

Débuté en 2012, le projet Palm Express - qui consiste à construire un axe de déplacement des bus en site propre - se poursuit.

En 2019, le prolongement de l'aménagement multimodal pour la desserte de Mandelieu-La Napoule, engagé en novembre 2018, a été finalisé.

Ce nouvel aménagement permet au centre-ville mandolocien de bénéficier d'un pôle d'échanges multimodal **doté de stations et d'espaces publics rénovés**, de stationnements optimisés, etc. La réalisation de voies dédiées au bus sur l'avenue Lyautey présente de nombreux avantages pour le transport urbain : une nouvelle station accueillante et confortable à 2 quais, un système de vidéo surveillance et une borne d'information sur le trafic en temps réel. L'amélioration des performances est évidente : un temps de trajet diminué quelle que soit l'heure de la journée ; une augmentation des fréquences et de l'amplitude horaire.

Pour inciter les riverains à faire évoluer leur mode de déplacement, **deux pistes cyclables et des trottoirs complètent cet aménagement**. Cyclistes et piétons ont désormais la possibilité de se déplacer en toute sécurité tout en contribuant à la valorisation des modes de transport doux.

En complément, le parking relais, au niveau du giratoire de la Canardière, offre 92 places de parkings dont 4 équipées de bornes de recharges réservées aux véhicules électriques ; 10 emplacements pour les vélos et 6 pour les motos sont également disponibles. Ce parking permet de desservir la zone commerciale, favorise le co-voiturage et facilite le report modal vers les transports en commun.



Des nouvelles navettes 100 % électrique



En 2019, la mise en service de véhicules électriques se poursuit et, en particulier pour les navettes de centre-ville City Palm et du Suquet.

Ces navettes répondent à la demande d'une desserte de proximité tout en s'inscrivant dans le cadre de la politique de développement durable de l'Agglomération.

Leur fréquentation est importante, ainsi :

- City Palm : **87 174 voyages en 2019**
(73 143 voyages en 2018, soit +19,2%).
- Navette du Suquet : **36 129 voyages en 2019**
(34 140 voyages en 2018, soit +5,6%).

En outre, afin de faciliter l'accès au bord de mer, une navette estivale gratuite « Bocca Cabana » est mise en place depuis les parkings créés par la mairie de Cannes au Nord de la voie ferrée et au centre de la Bocca.

PALM BUS : vers un transport propre et décarboné

Dans le cadre de sa politique de mobilité, l'Agglomération Cannes Lérins a lancé une **étude en matière de transition énergétique et écologique** sur son réseau de transports publics PALM BUS afin d'améliorer l'efficacité des systèmes de transports, réduire la pollution atmosphérique (le transport représente environ 30 % des émissions de Gaz à Effets de Serre) et ainsi définir les meilleures solutions sur le plan énergétique : gaz naturel, bio gaz, biocarburant, électrique ou **hydrogène**.

Cette évolution a pour enjeu principal de réussir la transition énergétique et écologique du réseau PALM BUS et de proposer un transport propre et décarboné. Chaque solution est donc étudiée avec ses caractéristiques propres, en y associant l'analyse des enjeux essentiels, comme les infrastructures, la maintenance des systèmes, l'exploitation, la formation des personnels et bien évidemment, l'analyse comparative des coûts.

- Mai 2019 : **Expérimentation concluante d'un véhicule « standard » électrique** ;
- **Novembre 2019 : mise en exploitation de 3 bus articulés sur la ligne Palm express A (+54% de capacité).**



Navette maritime Cannes/Théoule-sur-Mer

Depuis l'été 2017, afin de valoriser d'autres modes de déplacement et de faciliter la découverte du littoral et améliorer la mobilité sur une axe de circulation particulièrement saturé en cette période, une desserte maritime entre Cannes, Mandelieu-La Napoule, Théoule-sur-Mer et la Figuièrette a été mise en place.

En 2019, cette ligne a été reconduite sur une période étendue du 21 juin au 28 septembre : 21 245 traversées ont été enregistrées avec un pic de voyage de 9 263 passagers pour le seul mois d'août.

Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques : un réseau en pleine expansion



Conformément aux dispositions de la loi Grenelle 2, l'Agglomération Cannes Lérins a intégré le PCET Ouest 06 en 2014 ; rejoignant ainsi les communes d'Antibes, Cannes et Grasse ainsi que les Communautés d'Agglomération Sophia Antipolis et Pays de Grasse. De manière opérationnelle, ce plan a notamment permis d'encadrer le déploiement du premier réseau public d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE).

Ce dispositif est le premier commun aux trois Agglomérations. Cette initiative, tout en facilitant la mobilité électrique sur un même bassin de vie, permet de répondre aux enjeux de qualité de l'air et de réduction des émissions des gaz à effet de serre du Plan de Protection de l'Atmosphère des Alpes-Maritimes.

Le réseau WiiiZ est opérationnel depuis juin 2018 pour le grand public. En 2019, le réseau propose 95 bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, dont 28 sur le territoire de Cannes Lérins. Au cours de cette année, l'utilisation des bornes s'est accrue sur l'ensemble du réseau avec une augmentation de **75 % des charges**, atteignant 7 900 charges le 31 décembre 2019 et 165 abonnés. Cette action illustre et concrétise la stratégie commune des trois Agglomérations dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation aux modifications du climat à court, moyen et long terme.

BIODIVERSITÉ : UN TERRITOIRE ENGAGÉ

Un nouvel élan : création du Parc Maritime Estérel Théoule

Créé en 1961, le parc naturel départemental de la Pointe de l'Aiguille sur la Commune de Théoule-sur-Mer, permet notamment, grâce à des promenades pédestres, de découvrir la richesse végétale exceptionnelle des lieux.

Au regard des fonds sous-marins tout aussi remarquables, une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique a été créée, ainsi qu'un sentier de découverte sous-marin à destination du grand public.

Dans cette logique, la création d'un parc maritime départemental sur le territoire de la commune de Théoule-sur-Mer **apporte une réponse concrète pour préserver, et promouvoir ces espaces naturels exceptionnels** de 353 ha du domaine public maritime concernés par le projet, dès lors considérés comme « Aire Marine Protégée » entre le Conservatoire du littoral, l'Agglomération Cannes Lérins, le Département des Alpes-Maritimes et la commune de Théoule-sur-Mer.

Cette convention de gestion, signée le 26 mars 2018, définit les objectifs et principes énoncés dans le schéma de gestion préalable, ainsi que les obligations respectives des parties signataires. L'inauguration du Parc Maritime Estérel Théoule a eu lieu en mai 2018 et a permis la mise en place de plusieurs actions.

En juin 2019, le garde du littoral a pu intervenir tout l'été sur plusieurs missions : information des usagers du nouveau parc, comptage des navires au mouillage, inventaire des corps morts et mouillages illégaux.

Inaugurée ce même mois, la maison du Parc accroît l'impact de la sensibilisation des touristes et des locaux la visitant. Elle contient un espace regroupant des expositions temporaires (ex : sur la sanctuaire Pélagos, la pollution plastique, etc...), et met à disposition des livres et des jeux de société thématiques. En parallèle, le Département a mandaté l'association Méditerranée 2000 qui a réalisé 15 journées de sensibilisation des visiteurs du parc aux bonnes pratiques en mer.

En 2019, l'Agglomération Cannes Lérins a également organisé pour la première fois pendant la saison estivale des animations de sensibilisation sur le site du parc maritime grâce à des randonnées kayak guidées, en partenariat avec l'école de voile Bat'ski et le CPIE îles de Lérins. Elle propose également des randonnées nature guidées à terre, au cours de l'année (vacances de la Toussaint, vacances de Pâques etc...) dans le Parc Départemental de la Pointe de l'Aiguille. Ces animations continueront en 2020.

De nouveaux outils de communication ont également été mis en œuvre afin d'augmenter la visibilité du parc : expositions Pelagos, films, randonnées pédestres et kayak. Enfin, la ville de Théoule-sur-Mer a débuté des opérations de requalification du linéaire côtier, de la base nautique du Suveret jusqu'au centre-ville.

Une Agglomération résolument pour la protection des mammifères marins avec la Charte PELAGOS

Au titre de sa compétence facultative « Création, aménagement, gestion et promotion du Parc Marin », l'Agglomération Cannes Lérins s'engage dans la préservation des espaces marins de son littoral. Ainsi, le 7 décembre 2018, elle a signé officiellement la Charte du Sanctuaire Pelagos (espace maritime de 87 500 km² en Méditerranée) rejoignant ainsi les communes de Cannes, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer, déjà signataires. La signature de cette Charte matérialise l'engagement de l'Agglomération pour concilier développement durable des activités et protection des habitats et des espèces à long terme, grâce à la sensibilisation à l'environnement marin. L'Agglomération affiche sa volonté de promouvoir les valeurs du Sanctuaire en incluant des actions en faveur de la protection des mammifères marins dans le cadre du plan de gestion du Parc Maritime Départemental Estérel Théoule. En 2019, des outils de sensibilisation de Pelagos ont d'ailleurs été mis à disposition par l'Agglomération Cannes Lérins qui les a prêtés à la Maison du Parc pour organiser des expositions temporaires de photos, films, etc.



Préservation de l'environnement et du milieu marin de la Baie de Cannes

À l'occasion de la Journée mondiale de l'Eau le 22 mars 2018, l'Agglomération a lancé une vaste campagne de communication et de sensibilisation du public avec l'incrustation de 200 plaques de signalétique « Ici commence la mer » à proximité des grilles d'eaux pluviales et des avaloirs à Cannes.

Fin 2019, 500 plaques supplémentaires ont été posées sur l'ensemble du territoire de Cannes Lérins pour sensibiliser le public afin de garantir durablement la qualité des eaux de baignade et la biodiversité des fonds marins. L'objectif est de rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'il peut avoir sur son environnement immédiat.

En effet, les déchets jetés à terre ou dans les grilles d'évacuation d'eau situées sur les chaussées sont transportés après chaque pluie par les réseaux d'eaux pluviales et les vallons jusque dans la baie de Cannes. Ces mauvais gestes nuisent à la qualité de nos plages et contribuent à la dégradation de nos fonds marins. C'est pourquoi le civisme de chacun est nécessaire pour garantir durablement la qualité des eaux de baignade et la biodiversité des fonds marins. En effet, une eau de baignade d'excellente qualité est un atout essentiel pour la Baie de Cannes et surtout une nécessité pour la santé de tous.



LE CYCLE DE L'EAU : ACTION, PRÉVENTION, GESTION

Efficacité et cohérence : les actions du Programme d'actions de prévention des inondations

La signature du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) de Cannes Lérins, le 27 juillet 2017, a marqué une étape décisive dans la mise en œuvre d'une politique de gestion coordonnée, efficace et cohérente des risques naturels à l'échelle intercommunale. Ce document vise à disposer d'une vision précise et globale de la vulnérabilité et à définir les moyens d'action pour construire une stratégie efficace et opérationnelle de lutte contre les inondations. Cette signature a aussi permis le cofinancement et la réalisation d'actions, d'études, d'organisation, de développement d'outils de gestion, d'animation et de sensibilisation.

Parmi les actions débutées en septembre 2017, poursuivies en 2018 et 2019 pour un montant de 1,7 M€ réparti entre les différents partenaires, peuvent être cités :

- l'étude globale du fonctionnement des cours d'eau et des vallons visant à cartographier les risques ;
- l'analyse des systèmes d'alerte existants ;
- la mise en place d'un système de surveillance hydrométéorologique ;
- l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- le diagnostic des systèmes d'endiguement et ouvrages hydrauliques ;
- le diagnostic territorial de vulnérabilité aux inondations.

27 septembre 2019 : étapes historiques franchies

- Approbation du programme d'actions du PAPI Cannes Lérins en Conseil Communautaire de l'Agglomération ;
- Lancement de la Déclaration d'Utilité Publique pour la réalisation de l'ouvrage de ralentissement dynamique des crues des Barnières à Mandelieu-La Napoule ;
- Dépôt du dossier PAPI Cannes Lérins auprès des services de l'Etat (un programme d'actions concrètes 2021-2026 153 M€ HT prévisionnels, étalés sur 18 ans, à répartir a minima, sur trois PAPIs ;

Premier PAPI estimé à 59 M€ HT, de 2021 à 2026.

Informer et prévenir : des outils adaptés au grand public sur le risque inondation



• **Diagnostics de vulnérabilité des logements et des entreprises**

En 2019, le dispositif d'accompagnement « Mayane » relatif aux diagnostics de vulnérabilité à destination des logements et des commerces en zone aléa fort inondation a été étendu à l'ensemble du territoire communautaire. L'Agglomération Cannes Lérins a mandaté spécifiquement ce bureau d'études pour animer une permanence, ouverte dès mai 2018 à Cannes, et proposer un accompagnement personnalisé et une expertise gratuite par des spécialistes du risque.

Le diagnostic de vulnérabilité proposé est gratuit et sert à évaluer et identifier, de façon précise et individualisée, les mesures de protection structurelle par bâtiment concerné, au cas par cas (travaux, conseils, sensibilisation, information...).

Au total, 290 diagnostics de vulnérabilité ont été réalisés par Mayane en 2019. Ce sont 138 rendez-vous supplémentaires qui ont été pris à la suite des graves intempéries du 23-24 novembre et 1^{er} décembre 2019.



- **Un système d'alerte adapté aux crues éclair**

L'Agglomération Cannes Lérins a mis en place un plan de prévention dont un des axes d'interventions majeurs, devenu prioritaire sur notre territoire communautaire, est de renforcer et de systématiser l'alerte. Ainsi, parmi les initiatives portées par l'Agglomération, en étroite collaboration avec ses communes membres, le déploiement dans les cours d'eaux et vallons d'un réseau de contrôle des hauteurs d'eau est réalisé pour permettre l'information, en temps réel, de ses variations et des risques potentiels. Ces outils de mesure permettent de mieux comprendre les phénomènes de crues éclair, de les anticiper et d'améliorer leur prévention.

Les données recueillies (pluviométrie et hauteurs d'eau des vallons et cours d'eau) permettent de mieux comprendre les risques auxquels est exposé le bassin de vie intercommunal. L'une des spécificités de ce bassin est, en effet, l'hétérogénéité hydrographique des cours d'eau et des vallons avec, également, de nombreux bassins versants côtiers à forte pente. Les équipements suivants ont été installés :

- 7 échelles de mesure (La Foux au Cannet, Riou, Saint Georges et Pierre Longue, Vallon de Vallauris, affluent du Riou de l'Argentière à Mandelieu et Siagne) ;
- 2 débitmètres ;
- 4 sondes radar du niveau d'eau.

- **Une application dédiée « My Predict » pour alerter en temps réel**

Elle a été téléchargée plus de 6 000 fois en 2019.

- **Les scolaires sensibilisés au risque inondation**

Afin de sensibiliser les élèves à la culture du risque inondation, l'Agglomération Cannes Lérins a proposé aux classes de CM1, un programme pédagogique complet en 3 demi-journées. L'Agglomération a décidé de mettre l'accent sur le fait que «le citoyen est le premier acteur de la sécurité civile», notamment en sensibilisant les enfants, vecteurs d'information dans leurs familles.

Mise en place dans le cadre du PAPI Cannes Lérins et du projet européen Risq'Eau, programme global transfrontalier de sensibilisation au risque inondation entre la France et l'Italie, elle permet le partage d'expériences et celui des supports de communication élaborés en partenariat avec les italiens qui sont confrontés aux mêmes problématiques de crues éclair que le bassin cannois.

L'objectif du programme pédagogique est d'améliorer les connaissances sur le risque inondation mais également d'inculquer les bons comportements pour y faire face. Les animations se font sous forme d'expériences, d'exercices et de jeux adaptés à l'âge des élèves.

Cette action a débuté le 1^{er} octobre 2019 et a concerné 22 classes du territoire, soit près de 600 élèves des cinq communes de l'Agglomération.



Sécuriser les vallons et cours d'eau au quotidien

L'Agglomération Cannes Lérins et ses communes membres ont fait le choix de transférer par anticipation, le 1^{er} juin 2016, l'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations). Dès lors, l'Agglomération Cannes Lérins a pu s'engager sans attendre dans un **programme de travaux** de sécurisation des vallons et cours d'eau.

Travaux structurels d'aménagement sur les vallons et cours d'eau en 2019

4,9 M€ d'investissements

Quelques exemples de réalisations de travaux :

- Cannes - Frayère : Piège à embâcles (Palais des victoires) 270 000 € TTC ;
- Cannes - Roquebillière : Piège à embâcles amont pont SNCF 565 000 € TTC ;
- Cannes - Devens : Travaux de recalibration 300 000 € TTC ;
- Mougins - Vallon Font Neuve : Piège à sédiments et embâcles 24 000 € TTC ;
- Mougins - Avenue Font Roubert : Création entonnoir 20 000 € TTC ;
- Mougins - Vallon de l'Hubac : Confortement des berges 30 000 € TTC ;
- Le Cannet - Vallon Font de Gallou : 970 000 € TTC ;



L'entretien des vallons

Sur notre territoire, les vallons représentent un linéaire de 254 kilomètres dont 70 % se situent en domaine privé. Leur entretien est indispensable pour éviter la formation d'embâcles et pour améliorer la gestion des risques d'inondation en réduisant au maximum les dommages. L'Agglomération Cannes Lérins, au titre de sa compétence GEMAPI entretient les parties des vallons en domaine public.

Entretien des vallons et cours d'eau en domaine public en 2019

- 46 zones et 33 ouvrages entretenus par l'Agglomération sur les 5 villes
- 254 km de vallons et cours d'eau publics nettoyés
- 14 tonnes de déchets naturels et anthropiques enlevés des vallons et cours d'eau
- 160 000 m² de berges débroussaillées
- 565 000 € dédiés majoritairement aux curages (prestation externalisée)

S'agissant du domaine privé, le niveau d'entretien constaté sur les parties privées peut s'avérer insuffisant ou trop hétérogène. C'est pourquoi, l'Agglomération intervient dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour assurer l'entretien des vallons en se substituant aux propriétaires riverains défaillants ; étant précisé que les travaux réalisés sont refacturés aux propriétaires riverains.



Entretien des vallons et cours d'eau en domaine privé en 2019 : agir aux côtés des riverains grâce aux Déclarations d'Intérêt Général (DIG)

- 4 DIG en vigueur (arrêté préfectoral pour 7 cours d'eau et vallons) : Frayère et Roquebillière, Gabres et Devens, Riou de l'Argentière, Siagne et Béal
- 1 DIG en cours d'instruction : Foux
- 1 DIG en cours d'élaboration
- 1 580 courriers de rappel des obligations d'entretien envoyés aux propriétaires en 2019



Un meilleur service au meilleur coût : le service public d'assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre des transferts de compétences établis par la loi sur la Nouvelle Réforme Territoriale de la République (Loi NOTRe), le Syndicat d'Assainissement du Bassin Cannois (SIAUBC) a intégré l'**Agglomération Cannes Lérins**. Les enjeux pour la nouvelle autorité organisatrice sont les suivants :

- Fiabiliser les réseaux de collecte des eaux usées et d'eaux pluviales ;
- Limiter les risques de pollution du milieu naturel ;
- Préserver durablement la qualité des eaux de baignade de la baie de Lérins.

Dans le cadre de la politique patrimoniale de renouvellement des réseaux d'assainissement, un diagnostic a été réalisé sur les collecteurs de transfert pour définir les travaux importants afin de sécuriser le réseau de transfert des effluents jusqu'à la station d'épuration. Les programmes d'investissements intègrent les besoins en renouvellement des réseaux situés sous les emprises des projets de requalification des espaces urbains des communes ou encore des travaux d'aménagement du BHNS.

2019 : Nouveau contrat d'exploitation d'assainissement

- 1^{er} janvier 2019, entrée en vigueur du nouveau contrat d'exploitation du service public de l'assainissement collectif et non collectif du territoire par le concessionnaire VEOLIA pour une durée de 10 ans, avec l'intégration progressive des communes au fur et à mesure de la fin des contrats en cours.
- 2 objectifs atteints :
 - la défense des intérêts du contribuable avec un meilleur service, sans augmentation de prix,
 - un service performant et innovant en faveur de la préservation du milieu naturel et de l'environnement urbain.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, des contrôles de conformité des branchements ont été mis en place lors des cessions immobilières afin de lutter contre les défauts de raccordement qui créent des dysfonctionnements de réseaux et nuisent au bon fonctionnement des stations d'épuration.

Chiffres clés :

- Réseau de 70 676 abonnés
- 540 kms de réseaux à exploiter
- 71 postes de relevage des eaux usées
- 14 prises d'étiage
- 1 station de traitement (Miramar)
- 10 émissaires de mer
- 15,6 M de m³ d'eaux usées collectées par an

Un nouveau contrat pour la gestion des eaux pluviales

Renouvellement du contrat d'exploitation du réseau d'eaux pluviales

En 2018, l'Agglomération a lancé la mise en concurrence pour l'exploitation du réseau d'eaux pluviales. Le candidat VEOLIA a été retenu avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2019 (sauf pour Mandelieu-La Napoule à partir du 1^{er} janvier 2022). Les objectifs de ce nouveau contrat regroupent la performance de l'exploitation du réseau d'eaux pluviales avec l'entretien optimal des équipements, tout en maîtrisant le coût du service grâce à la mutualisation des moyens à l'échelle du territoire intercommunal.

DÉCHETS : INNOVATION ET PERFORMANCE

Création d'un service communautaire pour la collecte et le traitement des déchets

La prise de compétence « Collecte et Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » par l'Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2017, a entraîné le transfert de l'ensemble des biens, équipements, services publics, marchés publics, contrats et conventions nécessaires à l'exercice de cette compétence. Le transfert complet de celle-ci par les 5 communes à l'Agglomération est l'opportunité de mener une réflexion sur les **leviers d'optimisation et de modernisation de la collecte** avec pour finalité l'amélioration du service à l'utilisateur.

En 2019, Cannes Lérins poursuit son engagement dans l'évaluation des performances et l'optimisation de la collecte des déchets sur son territoire.

L'objectif de ce travail est d'optimiser techniquement la collecte tout en **améliorant les performances de prévention et de tri, au meilleur coût.**

Ce travail a porté sur l'ensemble des services de collectes, ainsi que les prestations qui y sont liées, telles que le traitement des appels téléphoniques et des réclamations, les actions de sensibilisation et de communication, ou encore la conteneurisation et la gestion des moyens de pré-collecte.

Conteneurs enterrés à compaction : une 1^{ère} en France !

Outils de la Smart City, ces nouveaux contenants sont connectés au système d'exploitation qui informe en temps réel du taux de remplissage et peut planifier et optimiser leur collecte. Par la compaction et la baisse du volume de déchets, le nombre de conteneurs sur l'espace public est réduit, améliorant ainsi la propreté et la qualité paysagère. La fréquence de collecte diminue, tout comme les coûts, soit un vrai plus pour la qualité de l'environnement. La 1^{ère} installation a eu lieu sur les Allées de la Liberté à Cannes en août 2019.



Théoule-sur-Mer : en route pour le tri !

Depuis le 1^{er} octobre 2019, la commune de Théoule-sur-Mer bénéficie d'une collecte sélective sur plus de 70 points de collecte de tri collectés tous les 15 jours en basse saison et toutes les semaines en haute saison (sauf pour le centre-ville et l'axe principal, collectés hebdomadairement tout au long de l'année).

Auparavant, la commune disposait de seulement 3 bornes aériennes pour le tri de ses emballages. Dès lors, avec moins de 7 kg/hab/an d'emballages recyclés (hors verre), ses performances de tri étaient bien en-dessous des seuils nationaux, fixés à 30 kg/hab/an.

L'Agglomération a ainsi permis aux habitants, professionnels et touristes de valoriser plus facilement leurs emballages et offert une collecte sélective au plus près des usagers.

Afin de faciliter l'apport des emballages ménagers aux points de regroupement, des sacs de pré-collecte sont à la disposition des usagers en Mairie, office du tourisme et chez les commerçants de l'avenue Charles Dahon.

Des outils performants pour une meilleure collecte

La modernisation de la collecte repose sur la mise en place d'outils performants et innovants de suivi de collecte. Ainsi, Cannes Lérins a souhaité, dès 2018, mettre en place un système d'aide à l'exploitation par **géolocalisation des véhicules** de collecte, dont le déploiement se déroule en 2 phases.

La première dite « géolocalisation simple », a été mise en place à l'été 2018 sur les 62 véhicules de la collecte. Elle permet à l'équipe de planification et d'exploitation de suivre en temps réel les parcours et les collectes effectués par l'ensemble de la flotte du service de collecte, via une plateforme Full Web qui renvoie les données GPS des véhicules. Cet outil permet également de répondre au plus juste aux doléances des administrés.



La deuxième phase interviendra **début 2020**, avec en plus de la géolocalisation des véhicules des applications métiers associées (gestion des moyens humains et matériels, remontée et gestion des anomalies terrain, levées de bacs, tonnages, ...) tout au long du parcours des véhicules. L'ensemble des données récoltées facilitera le travail de planification et d'aide à la conduite en temps réel, mais également l'optimisation des collectes. In fine, le suivi des tournées et la planification seront conduits depuis un Centre Opérationnel qui sera créé en **2020**.

Pour ce faire, la Direction Projets, Organisation et Méthodes a monté le projet et lancé le dossier de consultation des entreprises dès 2019.

Rénovation de la déchèterie du Cannet

L'Agglomération Cannes Lérins et son prestataire UNIVALOM poursuivent leurs efforts de transformation et de renouvellement du réseau de déchèteries de l'Agglomération. Dès lors, d'importants travaux de rénovation de la déchèterie du Cannet ont été engagés en 2019. Ces travaux ont consisté en la réalisation d'un plan de réaménagement et de réorganisation complet du site afin d'optimiser son fonctionnement et ainsi d'obtenir un accueil mieux adapté sur les points de collecte.

8 nouvelles filières de valorisation (les gravats propres, les gravats et sales, le carton, le mobilier, les emballages ménagers recyclables, le verre, le textiles ainsi qu'un espace de compostage collectif) sont ainsi proposées en complément de l'accueil des déchets verts, bois, ferraille, encombrants, D3E, Déchets Ménagers Spéciaux (peintures, aérosols...), huiles, extincteurs, bouteilles de gaz, pneus, batteries, piles, ampoules et tubes basse consommation et radiographies médicales. Au total, ce sont 22 flux de déchets qui sont pris en charge au sein de la déchèterie rénovée.

Ces travaux d'un montant de 1,2 ME ont permis également la rénovation des locaux de vie des agents, l'agrandissement des quais de réception des déchets, la mise en place de locaux de stockage et la création d'un bassin de rétention des eaux de pluie.

Débutés le 27 août 2018, les travaux se sont terminés en avril 2019. Pendant toute leur durée, une déchèterie provisoire a été installée en face de celle en chantier, sur le site du centre technique municipal du Cannet. Les particuliers ont ainsi pu déposer les principaux flux, à savoir les encombrants, les déchets verts et l'électroménager. Les professionnels ont, pour leur part, été invités à se reporter sur les déchèteries de Mougins et de Cannes. C'est donc une déchèterie rénovée, agrandie, plus fonctionnelle et offrant une sécurité accrue, tant à ses usagers qu'à son personnel, qui vous attend.



Déchets : une population formée et engagée

L'Agglomération Cannes Lérins poursuit son engagement en faveur du développement durable en mettant en œuvre les actions suivantes :

- **L'opération « Objectif Zéro Déchet »** a vu clôturer sa première saison le 04 mai 2019 avant d'être relancée pour une seconde saison sur les 5 communes de l'Agglomération Cannes Lérins. L'opération se déroule sur 7 mois, de septembre 2019 à avril 2020 et accompagne 95 foyers volontaires dans la réduction de leur production de déchets (60 familles pour Cannes et 35 familles pour Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer). Fort de son succès, l'Objectif Zéro Déchet s'est étendu en septembre 2019 sur tout le territoire CAP AZUR via une campagne de communication conjointe : « Le Zéro Déchet, c'est pas si compliqué ».



Les 160 familles de la première édition, se sont vues proposer 3 ateliers post défi :

- Bees wrap et tawashi,
- Courses sans emballage en supermarché, en collaboration avec le Supermarché Casino avenue Francis Tonner à Cannes la Bocca,
- Couture et Récup, en collaboration avec les élèves du Lycée Professionnel des Coteaux.

- **Le dispositif Cliiink®** est un système hautement technologique et unique au monde. Cet outil, à la fois ludique et innovant, répond à un triple objectif : **promouvoir le tri du verre, préserver notre environnement et réaliser des économies.**

Grâce à une BOX fixée sur les conteneurs à verre, l'utilisateur peut se connecter avec son smartphone en Bluetooth via l'application ou avec une carte sans contact à retirer en mairies et mairies annexes de l'Agglomération Cannes Lérins, sur demande à l'hôtesse d'accueil. L'utilisateur dépose le verre dans le conteneur qui lui est dédié. En contrepartie du dépôt de verre, des points sont comptabilisés par l'application et sont alors convertibles en promotions et/ou réductions chez les commerçants partenaires, structures culturelles, ou sous forme de don aux associations locales. **1 emballage en verre = 1 point.** Ainsi, les usagers seront désormais récompensés pour leur geste éco-citoyen.

Dans le cadre de la politique volontariste en matière de défense de l'environnement et de promotion du tri des déchets, l'Agglomération a équipé 100 conteneurs sur l'ensemble de son territoire depuis novembre 2018.

Il permet d'augmenter le tri sélectif de 30 % par an et ainsi de diminuer les volumes d'ordures ménagères, tout en optimisant les fréquences de collecte et en réduisant l'impact sur la planète.

Enfin, Cliiink contribue à **redynamiser les commerces de proximité** et à valoriser les associations. Le commerçant est au cœur de la démarche avec une volonté de mettre à l'honneur son activité, par l'amplification de son rayonnement.



**L'évolution des tonnages en 1 an :
des résultats très positifs**

Depuis l'installation en novembre 2018 du dispositif Cliiink, **une augmentation de 2,5%** du tonnage du verre collecté en point d'apport volontaire (PAV) sur l'ensemble de notre territoire a été constatée.

Ces mêmes chiffres nous montrent que les bornes équipées en dispositif ont vu leurs tonnages **augmenter de 9,8%**.

Pour information, nous n'avons eu aucune augmentation, sur les tonnages collectés en PAV, entre 2017 et 2018.

Dépassement **du millionième dépôt Cliiink** au mois de juillet 2019 (article ci-contre).

Cannes

Recyclage : le dispositif Cliiink dépasse le million

La barre du million de dépôts de verres a été franchie sur le territoire de l'agglomération Cannes Lérins. Le dispositif, mis en place depuis novembre 2018, confirme ainsi son succès.



En **2019**, plusieurs opérations ont été menées de front avec une communication dédiée :

- **Communication Cul de bus** : du 8 au 14 octobre, une campagne de communication en cul de bus a été effectuée afin de promouvoir à plus grand échelle le dispositif Cliiink.

- **Challenge « inter écoles »** : le challenge a lancé en compétition 8 établissements scolaires présents sur 4 communes de notre territoire (Cannes, Le Cannet, Mandelieu et Mougins) du 09 décembre 2019 au 09 janvier 2020. L'école du DEVENS à Mougins, en cumulant à la fois le plus grand nombre d'inscrits sur Cliiink et le plus grand nombre de dépôts de verre (bouteilles, bocaux, pots), a remporté le challenge et une dotation de 500€ pour l'achat de matériel scolaire ou une sortie pédagogique.



Toutes les écoles participantes ont également été récompensées d'une dotation financière de 150€, à utiliser pour l'achat de fournitures ou d'une sortie scolaire.

- **La 3^{ème} édition du Climathon** : le Climathon est un événement international sur le climat piloté par Climate-KIC. Celui-ci mobilise sur 24 heures des membres de la société civile afin de développer des solutions adaptées à des problèmes locaux. Tous les challenges se déroulent en même temps à la fin du mois d'octobre (25- 26 octobre 2019).

Chaque challenge travaille sur un enjeu local : sur chaque territoire, plusieurs équipes travaillent en parallèle « pendant 24h » et un jury récompense la meilleure d'entre elles (ou la meilleure solution apportée à l'enjeu). Ce challenge est porté par la Commune de Cannes et est consacré cette année à une compétence de l'Agglomération Cannes Lérins : « **Comment renouer le lien entre agriculture locale et alimentation ?** ».

Lors de ces deux jours, cinq projets autour de l'alimentation et l'agriculture locale ont émergé au sein de l'Hôtel d'entreprises CréÀCannes Lérins. Pas de groupe gagnant, mais une réelle dynamique collective avec des projets opérationnels adaptés à notre territoire, une inscription dans le programme de la Ville et de l'Agglomération, et la création d'une association porteuse qui se fera le relais des différents projets.



- **Stand de prévention déchets** : sur le territoire Cannes Lérins, ce ne sont pas moins de 64 stands grand public (stand marché, manifestations, camping,...) qui ont été tenus en faveur de la sensibilisation au tri des emballages, de la prévention déchets, du zéro déchet et du compostage par les ambassadeurs du tri de l'Agglomération Cannes Lérins.



SDD : Centre de loisirs
les petits copains à Mandelieu



SDD : Le marché Place
Jeanne d'Arc à Mandelieu.



Sensibilisation Camping

- **Bootcamp** : le Bootcamp vise à mettre en interaction les collectivités territoriales, acteurs de la transition énergétique et écologique, qui souhaitent s'engager avec des entreprises innovantes, start-up ou PME pourvoyeuses de nouvelles solutions, pour aller plus loin et plus vite dans ses transformations.

En 2018, l'Agglomération Cannes Lérins a souhaité prendre part de manière active à cette dynamique en proposant le défi n°5 : diminuer de 10% le coût des déchets en augmentant la qualité de l'environnement et du service pour tous. Elle a été suivie par l'ADEME et CITEO.

A l'issue du Bootcamp, la solution suivante a été proposée pour répondre au défi posé : identifier, développer et fédérer des communautés de trieurs relais sur le terrain, motivées et mobilisables par l'Agglomération Cannes Lérins.

En 2019, des campagnes de communication ont été créées pour l'Athlétic Club de Cannes et le club Airbnb de Cannes (affiches, autocollants...). Certaines actions ont été mises en place, notamment la distribution de « Quizz » sur le tri aux participants au Repair Café de Cannes, la diffusion par mail d'un guide du bon voisinage, une check-list d'hôte responsable et un autocollant « pensez à trier » pour les membres du Club Airbnb de Cannes ainsi que l'organisation d'ateliers d'information sur le tri sélectif et le zéro déchet pour les membres de Cannes Bel Age.



Atelier sensibilisation au tri à Cannes Bel Age

- **Sensibilisation scolaire** : depuis de la rentrée scolaire de septembre 2019, cette prestation de sensibilisation scolaire, initialement conduite à Cannes, a été étendue à l'ensemble des établissements scolaires et périscolaire de la CACPL.

Ce ne sont pas moins de 95 classes de maternelle/primaire qui se sont inscrites à ce programme - soit 2 254 élèves - et 8 collèges/lycées - soit 141 élèves - qui seront sensibilisés à la prévention déchets, au tri sélectif, au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

- **Visite de centre de tri** : en 2019, 22 visites ont été organisées et ont permis l'accueil et l'information de plus de 350 personnes.



Visites du centre de tri

- Triage au sort

L'Agglomération Cannes Lérins a réédité en 2019 la manifestation « Triage au sort » sur l'ensemble du territoire communautaire. L'objectif est de sensibiliser les citoyens au tri des emballages ménagers. Ce jeu concours organisé en partenariat avec CITEO, le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (SMED06) et l'entreprise PAPREC, s'est déroulé du 1^{er} au 28 avril 2019. 52 commerçants ont été partenaires de cette initiative de promotion du tri en offrant des cadeaux.



Lauréat du jeu concours 2019

- Réduction des déchets - une collecte de jouets d'occasion :

Dans le cadre de la politique volontariste en matière de défense de l'environnement, de promotion du tri et de lutte contre les gaspillages impulsée par son Président, David Lisnard, l'Agglomération a organisé pour la deuxième fois consécutive une grande collecte de jouets d'occasion pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, du 17 au 25 novembre 2019. Cette opération permet de collecter chaque année des centaines de hottes de jouets. L'opération « Laisse parler ton cœur » menée en partenariat avec Eco-systèmes et Emmaüs a eu lieu sur les cinq communes de l'Agglomération. La collecte de jouets d'occasion témoigne de l'engagement fort d'Eco-systèmes et de Cannes Lérins auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire afin de favoriser la réutilisation des appareils usagés.



Tous les jouets étaient acceptés, qu'ils soient électriques, électroniques, en bois, de société, de construction, peluches, poupées, etc. Emmaüs les a ensuite triés, complétés ou réparés. **Après avoir fait peau neuve, les jouets d'occasion sont remis en rayon à petit prix dans la boutique solidaire de l'association, ou offerts aux familles les plus modestes.** Les jouets électriques ou électroniques non-réparables sont quant-à-eux pris en charge par Eco-systèmes pour être dépollués et recyclés, dans le strict respect des normes environnementales.

- Broyage de déchets verts à domicile :

Cette année encore, l'enjeu est d'améliorer la qualité de l'air en réduisant le recours au brûlage des déchets verts ou aux dépôts sauvages sur le territoire de Cannes Lérins. Ce service, effectif depuis 2019 sur l'ensemble des communes membres, permet de se débarrasser des déchets verts accumulés, d'encourager l'utilisation du broyat dans le jardin, d'éviter aux particuliers de se déplacer jusqu'à la déchèterie. Il s'agit également d'un geste solidaire puisque notre partenaire Soli-cités emploie des salariés en insertion professionnelle.

Comment ça marche ?

Il suffit d'estimer la quantité de végétaux à traiter et de prendre contact avec le prestataire partenaire d'UNIVALOM en charge du service de broyage itinérant sur la commune. Celui-ci vient chez le particulier pour broyer ses déchets verts, après lui avoir remis un devis.

Combien ça coûte ?

Le broyage à domicile est facturé 80€HT pour la première heure de prestation, puis décompté par demi-heure selon le même tarif horaire. La prestation peut donner lieu à un crédit d'impôt à hauteur de 50%. Si le particulier ne souhaite pas utiliser le broyat obtenu, les associations proposent également des prestations incluant l'évacuation du tas.

L'enlèvement n'est pas éligible au crédit d'impôt.



- Du nouveau sur le compostage !

Dans le cadre du plan d'actions en matière de prévention et de réduction des déchets, le Pôle Métropolitain CAP AZUR et ses EPCI membres ont lancé, début 2019, des actions de promotion du compostage. Cela s'est notamment traduit par la distribution de composteurs aux habitants de l'Ouest 06 et plus particulièrement de Cannes, Le Cannet, Mougins et Théoule-sur-Mer pour le territoire de Cannes Lérins. Un guide pratique du compostage a également été réalisé.



Enfin, les usagers ont la possibilité de se doter gratuitement d'un composteur individuel après avoir suivi une formation d'une heure dispensée par les agents communautaires.

En 2019, plus de 10 formations ont été réalisées et 149 composteurs individuels distribués.



Biovallon : site compostage collectif public à Cannes, installé et inauguré en septembre 2019



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ : PORTER LA DYNAMIQUE DE TOUS VERS CHACUN

L'Agglomération au service des quartiers

À la suite de l'appel à projet lancé par l'Agglomération Cannes Lérins en décembre 2018, le Comité de Pilotage du Contrat de Ville a validé le programme d'actions 2019, comportant **27 actions portées par 18 associations**.

Ce programme bénéficie de crédits spécifiques « Politique de la ville » qui proviennent de l'Etat et de l'Agglomération. Il met en œuvre concrètement une partie des 17 orientations stratégiques du **Contrat de ville 2015-2022**, notamment dans les **quartiers « Ranguin - Frayère » et « Genêts-Olivier -Saint Pierre »**.

Ainsi, **le programme 2019 - pour un montant de 108 000 € financé par l'Agglomération** - a ciblé en priorité l'action de soutien aux femmes, aux familles et aux jeunes. Il poursuit des finalités multiples et complémentaires : apporter des réponses concrètes aux habitants des quartiers prioritaires pour faire face aux difficultés socio-économiques rencontrées, favoriser l'insertion, renforcer la tranquillité et la sécurité publique, réduire les inégalités et lutter contre la radicalisation.

On peut citer, par exemple, l'accompagnement de mères de familles monoparentales permettant une meilleure insertion sociale au travers d'accompagnements individualisés, ou encore l'accueil du soir de jeunes permettant un soutien personnalisé dans des démarches d'aide aux devoirs, ou de recherche d'emploi.

Rénovation urbaine et innovation numérique : des projets construits avec les habitants

Le renouveau du Quartier Frayère commence par un changement de regard sur cet ensemble urbain fragile socialement et économiquement. Il s'agit de veiller à reconnaître les habitants, cibler au mieux leurs attentes, leurs besoins et accompagner leurs projets. Ce projet positionné dans la perspective globale d'évolution du territoire est conçu pour maximiser l'effet de levier des différents investissements. C'est un projet de réaménagement et de renouvellement urbain qui respecte le paysage, qui est à la fois ambitieux dans ses objectifs de redynamisation du quartier et raisonnable dans la transformation du paysage urbain.



Année de concrétisation et de démarrage opérationnel, 2019 a été marquée par différents éléments :

- La validation du projet présenté au Comité d'Engagement Régional ANRU le 26 mars 2019, sous la présidence du Préfet de Région : le **NPRU FRAYERE** a été le premier Projet d'Intérêt Régional validé en Région PACA ;
- La signature partenariale de la **Convention Pluriannuelle du Projet de renouvellement urbain de Cannes la Frayère** le 31 juillet 2019, en présence du Préfet des Alpes-Maritimes et du Président de l'Agglomération Cannes Lérins ;
- L'élaboration du logo de la "**Nouvelle Frayère Cannes**" par les enfants du quartier, dévoilé lors de la signature de la Convention ;
- L'instauration et la mise en œuvre d'une **Gestion Urbaine de Proximité (GUP)**, avec le recrutement d'une coordinatrice GUP au 15 juin 2019 présente quotidiennement sur le quartier de la Frayère, permet la mise en œuvre d'un dispositif partenarial (bailleurs sociaux, services communaux et intercommunaux, associations et les habitants de Sainte-Jeanne, des copropriétés et leurs représentants) basé sur 3 axes d'intervention :
 - o La propreté urbaine : gestion des encombrants, propreté des espaces ;
 - o La tranquillité publique : éclairage public, mécanique sauvage, stationnement sauvage ;
 - o L'information et la communication autour du projet « Nouvelle Frayère ».
- **Le démarrage opérationnel du projet :**
 - o La finalisation des études pour la reconstruction de la passerelle "Grand Bleu" (Maitrise d'Ouvrage CACPL) : travaux prévus en mars 2020 ;
 - o La finalisation des études pour la démolition (dalle et sous-sol)-reconstruction du Parking Caroubier (Maitrise d'Ouvrage LOGIREM) : travaux prévus mi- 2020 ;
 - o Dans la perspective de la restructuration des bâtiments S et I : mise en œuvre de la mission relogement le 27 septembre 2019 (Maitrise d'Ouvrage LOGIREM) avec l'engagement des différents bailleurs du territoire intercommunal à participer au relogement des 40 ménages concernés ;

• **L'ancrage de l'école de codage numérique Simplon Cannes Frayère au cœur du quartier avec :**

- o Une 2^{ème} session de formation au titre professionnel de Niveaux III « Développeur logiciel » du 21 janvier au 4 août 2019 ;
- o Un engagement sur le thème de la « femme dans le numérique » par la mise en place d'une formation réservée aux femmes (du 4 novembre au 13 décembre 2019) : initiation au code, découverte de l'éventail des métiers du numérique pouvant conduire à la formation de développeur.se Web.

L'Agglomération engagée aux côtés des entreprises et des demandeurs d'emploi

Pour l'Agglomération, combattre le fléau du chômage passe par une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, notamment dans les secteurs en tension (hôtellerie, restauration, nautisme, services à la personne, etc.), fortement demandeurs. Ainsi, l'organisation et le soutien - matériel et humain - de manifestations mettant en relation demandeurs d'emploi, entreprises qui recrutent et organismes de formation a toute sa légitimité sur le territoire. C'est dans cette optique qu'ont été programmés les événements suivants :

- « **La Quinzaine de l'Emploi de Cannes** » du 23 février au 8 mars 2019 avec **18 actions proposées par l'Agglomération Cannes Lérins et ses partenaires pour l'emploi, 6 222 demandeurs d'emploi** reçus, accompagnés et orientés, **4 527 offres d'emploi** proposées, 237 entreprises partenaires et 1020 entreprises prospectées lors du Défi Emploi ;
- « **Le Forum de la Silver Economy de Mougins** » le 6 juin 2019 avec 118 stands, 2500 visiteurs et 630 postes proposés ;
- « **Le Salon de l'Emploi, de la Formation et des Entreprises de Mandelieu-La Napoule** » le 7 novembre 2019 avec **209 exposants**, 3 500 visiteurs, 2100 postes à pourvoir et 4200 visiteurs.

Des partenariats solides et une dynamisation en faveur de l'emploi

La politique menée en faveur de l'emploi se concrétise, essentiellement, au travers de deux structures majeures, financées et accompagnées par l'Agglomération :

La Mission Locale

Présente sur tout le territoire depuis 1991, la Mission Locale de Cannes Lérins accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans issus des cinq communes du territoire. Depuis 2017, elle est chargée par l'État de mettre en œuvre la « Garantie Jeunes », permettant aux jeunes les plus éloignés de l'emploi de bénéficier d'un coaching renforcé alternant périodes de stages et situation d'emploi rémunéré.

En 2019, la Mission Locale compte 4 antennes et 1 permanence sur la Commune de Théoule-sur-Mer, permettant aux Conseillers en Évolution Professionnelle (CEP) de couvrir l'intégralité du territoire Cannes Lérins pour accueillir et accompagner 2 383 jeunes. Plus particulièrement, en 2019, les chiffres montrent que :



960 nouveaux jeunes se sont inscrits ;
1783 contrats de travail ont été signés ;
120 contrats en alternance signés également ;
293 jeunes ont accédé à une formation ;
296 entreprises partenaires ont fait l'objet de contact réguliers et ont permis de proposer 454 offres d'emploi ;
202 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement Garantie Jeunes.

La Mission Locale est référencée Plateforme Service Civique au niveau national et Plateforme de Soutien aux Décrocheurs (PSAD), en partenariat avec l'Education Nationale et la Ville de Cannes. Elle anime des permanences mensuelles au Centre de Formation des Apprentis (CFA) et Ecole Hôtelière de Cannes et participe au sourcing pour les formations de l'Ecole SIMPLON.

Par ailleurs, la Mission locale participe à l'animation territoriale partenariale en proposant tout au long de l'année des opérations de recrutement à destination des entreprises (21 en 2019) et des actions de découverte de l'entreprise et des métiers (11 en 2019). La Mission locale participe également aux événements emploi organisés par la Communauté d'Agglomération (11 événements en 2019) et mène des actions de sensibilisation à la création d'entreprises et à la création d'activité (groupe de 15 jeunes). Enfin, la Mission locale en 2019 c'est aussi la co-organisation de 3 Jobs café, d'un forum de l'intérim avec le Plan Local pour l'Insertion par l'Economie (PLIE) et du **Festival Vox Milo**. La Mission Locale est certifiée Iso 9001.



Le Plan Local pour l'Insertion par l'Économie (PLIE)

Déployé sur tout le territoire depuis 2015, le PLIE assure un accueil de proximité avec 8 permanences délocalisées sur le territoire, ainsi qu'un **accompagnement** par des conseillers spécialisés qui élaborent, avec les demandeurs d'emplois, des parcours individualisés d'insertion professionnelle.

Ainsi, en 2019 :

- 762 personnes ont bénéficié de cet accompagnement ;
- Plus de 500 contrats de travail ont été signés ;
- 148 personnes ont obtenu un CDI ou CDD de plus de 6 mois, soit un taux de sorties positives de 52% ;
- Des actions spécifiques sont également menées avec plus de 220 entreprises clientes pour l'aide au recrutement ;
- Plus de 70 % de ses objectifs atteints lors de ces 2 premières années dans le cadre du protocole 2018-2020 ;
- Plus de 100 000 heures d'insertion réalisées sur le territoire via la clause sociale qu'anime le PLIE dans les marchés publics ;
- Avec plus de 50% de publics seniors accompagnés, le PLIE crée et anime des actions d'accompagnement spécifiques à cette population, en s'appuyant sur son réseau d'entreprises, de parrains et ses partenaires locaux.

Le PLIE propose tout au long de l'année des **actions partenariales de soutien à l'emploi en direction de différents publics** : participants PLIE et toutes personnes à la recherche d'un emploi sur le territoire Cannes Lérins. Ces actions partenariales prennent plusieurs formes des ateliers techniques de recherche d'emploi, au rendez-vous avec un DRH ou un coach, en passant par des circuits découvertes métiers. Dans ce cadre, le PLIE propose également des ateliers de sensibilisation pour un public sénior ou pour la création d'entreprises.

Par ailleurs, le PLIE assure sur le territoire la fonction de **facilitateur** pour la mise en œuvre des **clauses d'insertion** dans les marchés publics. Celles-ci, prévues par le nouveau Code des marchés publics, visent à favoriser l'insertion professionnelle des publics les plus durablement éloignés de l'emploi (RSA, demandeurs de longue durée, jeunes sans qualification...) en leur réservant des heures de travail. Pour ce faire, le PLIE propose un accompagnement technique aux donneurs d'ordre publics et aux entreprises soumissionnaires des marchés, et suit l'exécution des heures d'insertions réalisées par ce biais. En **2019**, 106 473 heures d'insertion ont été réalisées par 216 personnes mises à l'emploi sur 120 marchés clausés.

Enfin, le PLIE est l'**animateur du Label Empl'itude** sur le territoire Cannes Lérins. Il s'agit du 1^{er} label RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) territorial, porté par le PLIE. Il distingue les **bonnes pratiques des entreprises en faveur de l'emploi** à partir d'un référentiel AFNOR.

Ainsi, il valorise sur trois axes les entreprises qui :

- Contribuent à l'accompagnement de publics éloignés de l'emploi ou scolaires dans leur parcours de retour à l'emploi durable ;
- Mènent des actions exemplaires en matière de gestion de leurs ressources humaines ;
- S'engagent à diffuser et pérenniser ces bonnes pratiques en direction de leurs salariés et de leurs partenaires.

En 2019, le PLIE a accompagné 14 entreprises en 2019 dans leur démarche de RSE territoriale.

Les actions en faveur de l'entrepreneuriat

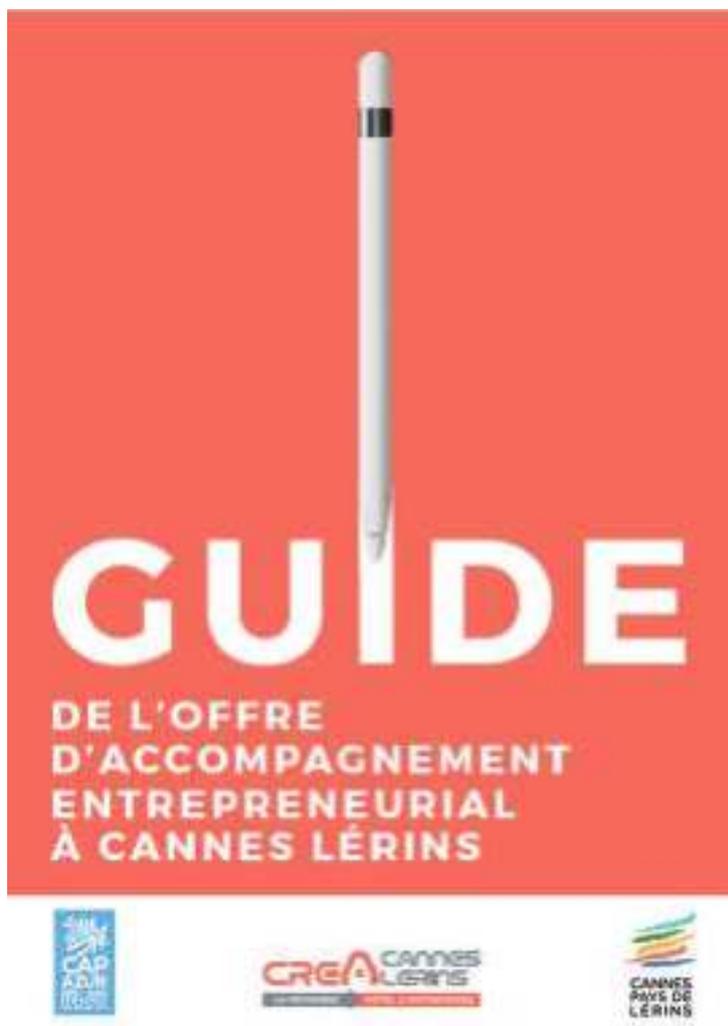
#CréACannes Lérins constitue la pierre angulaire du dispositif communautaire visant à encourager la création et la reprise d'entreprise sur le territoire, notamment dans les **6 Filières d'Excellence portées par l'Agglomération : nautisme, spatial, événementiel, industries créatives, agritech et silver economy**.

La pépinière d'Entreprises - 1^{er} maillon de la chaîne de l'innovation - abrite aujourd'hui **17 startups**, essentiellement en lien avec l'économie créative et spatiale. Dans le prolongement, un hôtel d'entreprises accueillant les autres filières d'excellence a ouvert en avril 2019 au cœur du Parc d'Activités des Tourrades sur la commune de Mandelieu-La Napoule.

Les entreprises hébergées à CréACannes Lérins bénéficient d'un **hébergement à un tarif attractif et d'un environnement favorable à leur développement**, dont un accompagnement animé par le biais de nos 27 partenaires.

Des **ateliers**, dispensés par des professionnels (expertise financière, conseil en propriété intellectuelle, juristes, aide au financement, etc.) leur sont proposés tout au long de l'année. Parmi ces ateliers/conférences organisés par l'Agglomération et ses partenaires économiques, on peut retenir, par exemple, en 2019, les thématiques suivantes : « Questionner efficacement en entretien de recrutement » ou « Protection du chef d'entreprise et de son outil de travail », « Construire et mettre à jour son tableau de bord avec l'association des Directeurs financiers et contrôleurs de gestion » ou « Business meeting ». Ces événements font intervenir différents partenaires comme l'APEC, AXA, le CNAM ou encore Telecom Valley.

CréACannes Lérins, c'est surtout un écosystème de **27 partenaires** propices à la création et au développement de l'entrepreneuriat, s'inscrivant dans la **chaîne de l'innovation** portée par la Direction de la Stratégie, de l'Action économique et du Marketing territorial de l'Agglomération. L'année 2019 a œuvré pour offrir l'un des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation parmi les plus compétitifs de la Région Sud Paca. En août dernier, dans le cadre du guichet unique de l'Agglomération, CréACannes Lérins s'est étoffée d'un **guide de l'offre d'accompagnement** répertoriant les 27 partenaires au service des entrepreneurs.





Tisser les solidarités entre territoires grâce au SCoT'Ouest

Le SCoT'Ouest est un document fondamental qui structure les grands principes d'aménagement du territoire des agglomérations de Cannes Lérins et du Pays de Grasse pour les vingt ans à venir.

28 communes au total et plus de **260 000 habitants** sont impactés par les choix arrêtés dans le SCoT, qui concernent l'environnement, l'urbanisme, les transports, la gestion des déchets, le développement économique ou encore l'habitat, sur un **territoire de 585 km²**.

Ce territoire revêt de **forts potentiels**, dont la richesse provient tant de la diversité des paysages que des perspectives de développement. Le projet d'aménagement et de développement durables du SCoT'Ouest s'attache à maintenir la qualité territoriale ; cela passe par une forte volonté de ralentissement de la croissance démographique (+ 0,12 %). Le SCoT fait donc le choix d'une croissance démographique réaliste avec les capacités d'accueil des communes. Dès lors, l'objectif est de réaliser **18 000 résidences principales supplémentaires et de créer 10 000 emplois, tout en divisant par cinq la consommation foncière** pour limiter les déplacements et contenir l'imperméabilisation des sols.

En outre, le SCoT s'inscrit en parfaite continuité avec les objectifs du programme local de l'habitat (PLH) en matière de mixité sociale. La production de logements est une mosaïque composée de logements neufs, mais aussi du parc immobilier existant capable de se reconfigurer, et par la mutation des logements non utilisés. Elle a donc un impact limité sur la consommation foncière, ce qui permet de préserver l'environnement et les paysages.

Dans cette perspective et pour garantir une meilleure protection de notre environnement, l'Agglomération Cannes Lérins a élaboré une charte paysagère de la Basse Vallée de la Siagne qui précise les orientations d'aménagements paysagers contribuant à une meilleure intégration des équipements et activités dans le site naturel.

Après la phase de consultation et de concertation qui s'est notamment matérialisée par la production du diagnostic du SCOT, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), puis du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), le SCoT a été arrêté le 13 septembre 2019. Il a ensuite été transmis à l'Etat qui a rendu son avis le 31 décembre dernier. L'adoption définitive du document est prévue pour l'été 2020.



Un logement abordable et accessible pour tous : le Programme Local de l'Habitat intercommunal

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), établi pour la période de 2020 à 2025, a pour objectif de mieux répondre aux besoins en logements et en hébergements sur le territoire communautaire. Avec l'adoption de son PLH, le territoire de Cannes Lérins entre dans une phase nouvelle de son développement. L'Agglomération et ses villes membres **intensifient leurs efforts de réduction des inégalités, en permettant à tous de se loger convenablement et à un prix abordable pour préserver la qualité de vie et améliorer la cohésion sociale.**

Fruit d'un travail collectif avec les communes et les services de l'Etat, le PLH répond à **une vision communautaire volontariste** du développement du logement, en actant une politique d'un territoire qualitatif, économiquement dynamique et innovant, intégrant une diversification de l'offre immobilière **pour plus de fluidité résidentielle**, à « échelle humaine ».

En chiffres, les objectifs du PLH se traduisent par une production de **674 logements neufs par an** dont 43% sociaux, complétés par des opérations d'acquisitions/améliorations et/ou de conventionnement sur de l'ancien pour atteindre une production annuelle de **450 logements sociaux**, contre une moyenne de **266 sur les 4 dernières années**, soit une **augmentation de 59 % de la production annuelle.**

CANNES LÉRINS ENGAGÉE AU SERVICE DE SES HABITANTS

Lutte contre la fraude et les incivilités : en sécurité dans les transports PALM BUS

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur le territoire intercommunal, l'Agglomération fait de la sécurité des usagers de son réseau PALM BUS une de ses priorités. La convention avec l'Etat, quant à la mise en œuvre des moyens nécessaires à la garantie de la sécurité des voyageurs dans les transports publics de la régie, s'applique depuis 2018.

La **lutte contre les incivilités, la fraude, les actes malveillants et le vandalisme** fait ainsi l'objet d'actions concrètes comme la désignation d'un correspondant sécurité sur le réseau, ainsi que l'implantation de caméras de vidéo-protection performantes dans la totalité des bus depuis 2018, soit 99 véhicules.



En parallèle, des actions de sensibilisation sont effectuées régulièrement dans les collèges afin de **sensibiliser le jeune public au civisme** et au respect d'autrui dans les transports en commun. Ces interventions sont assurées par les formateurs du réseau PALM BUS. En **2019**, les actions se sont déroulées dans deux collèges (Les Mûriers et Capron), auprès de 11 classes de 6^{ème}. 3 classes de CM2 de l'école Lochabair à Cannes ont été également sensibilisées.

Lutte contre la pollution sonore

La Directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002, relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement et sa transposition dans le droit français (décret et arrêté d'application du 24 mars et du 4 avril 2006), rendent obligatoire la réalisation d'une carte stratégique de bruit, ainsi qu'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour les Agglomérations de plus de 100 000 habitants. Cette carte permet d'établir un diagnostic du niveau sonore moyen sur le territoire et de l'exposition de la population à ces niveaux sonores concernant quatre sources de bruit : les routes, les voies ferrées, les aéroports/aérodromes et certaines industries.

Afin de mutualiser les actions transversales et de rationaliser les coûts, l'Agglomération Cannes Lérins a constitué un groupement de commandes avec les Agglomérations de Sophia Antipolis et du Pays de Grasse pour réaliser des cartes et Plans de Prévention du Bruit sur les 3 territoires. En juillet 2019, les cartes du bruit ont été présentées en Comité Directionnel de l'Agglomération. Le travail de réalisation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) sera finalisé courant 2020.

Amélioration de la qualité de l'air

Un nouveau dispositif réglementaire national de gestion des pics de pollution atmosphérique a été mis en place. Il a continué à être décliné sur le département des Alpes-Maritimes en 2019. Il s'agit de renforcer le dispositif en vigueur, en associant les collectivités au processus de décision.

Des échanges ont eu lieu avec la Préfecture des Alpes-Maritimes afin d'élaborer un plan d'actions, dont un plan d'urgence transport, en concertation avec les élus et les services concernés. L'objectif est d'établir un plan d'actions cohérent et efficace, opérationnel à l'horizon 2020.

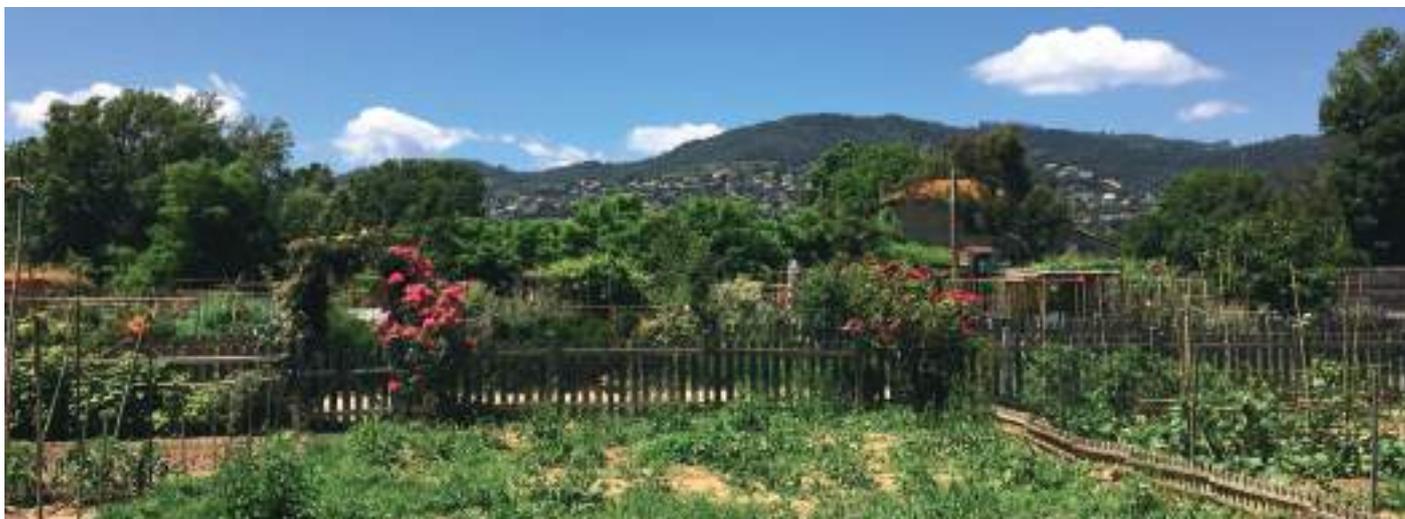
Enfin, l'Agglomération Cannes Lérins a été associée, en 2019, à la démarche de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA). Le PPA est un plan d'action, sous autorité préfectorale, destiné à maintenir ou à ramener les concentrations en polluants dans l'atmosphère à un niveau inférieur aux normes réglementaires (aux valeurs limites annuelles). Plusieurs actions, menées par l'Agglomération, seront inscrites dans ce document dont l'approbation est prévue en septembre 2020 : celui-ci fera ensuite l'objet d'un arrêté préfectoral.

DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION & DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Conforter et développer les filières agricoles du territoire

L'Agglomération Cannes Lérins bénéficie d'un patrimoine environnemental exceptionnel et d'une terre historiquement fertile et nourricière. Le maintien et le développement des filières agricoles comme composantes économiques de notre identité - facteur d'emplois, d'attractivité économique et touristique - est une des priorités. Le projet « Les Terres de Cannes Lérins » poursuit ainsi deux objectifs :

- accompagner et intensifier les actions déjà engagées par les communes, d'une part ;
- renforcer l'identité de la Basse Vallée de la Siagne comme terre d'excellence et d'innovation en matière d'agriculture et d'écologie territoriale, d'autre part.



La connaissance du tissu économique et agricole actuel de notre territoire est un prérequis indispensable. Pour ce faire, dès lors, une étude agri-urbaine a été engagée. Un premier état des lieux présenté en 2017 a permis d'identifier les caractéristiques et les spécificités de l'agriculture ainsi que son développement potentiel dans la Basse Vallée de la Siagne. L'Agglomération a souhaité ainsi renforcer et dynamiser l'action des exploitants agricoles existants, développer la reconquête agricole et innover en matière d'agriculture péri-urbaine et urbaine sur son territoire.

Une seconde phase d'étude portant sur l'analyse du développement de l'agriculture à travers la participation à l'économie du territoire, la production alimentaire de proximité, le maintien des paysages, la gestion des risques naturels, mais également l'innovation, le tourisme et la fonction pédagogique et récréative, a été réalisée en 2018.

Ces travaux ont permis d'aboutir à la réalisation d'une Charte Paysagère en 2019, dont l'objectif est de proposer des règles d'aménagement au sein de la Basse Vallée de la Siagne, en accord avec le SCoT'Ouest, et en valorisant les activités agricoles.



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

Date de publication : 17 juillet 2020

Rédaction et Conception : Pôle Environnement,
Agriculture, Cadre de Vie et Transition Énergétique

Directeur publication : Marie-Agnès Portero

Photographie : Corinne Giraud

Agglomération Cannes Lérins
277 avenue Francis Tonner
Aéroport Cannes-Mandelieu (Hangar 16)
06150 CANNES LA BOCCA
cannespaysdelerins.fr

